CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U12 - Intervention sur un feu

Session 2011

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

E1 B : Intervention sur un feu

Session 2011 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **30 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Intervention sur un feu (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U12 - Intervention sur un feu/2011/BP ATPS - U12 - Intervention sur un feu - Session 2011 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Intervention sur un feu

Le candidat tire au sort l'une des treize situations d'incendie simulées et intervient à l'extérieur avec deux équipiers, dans une zone d'action délimitée et avec une victime désignée. Il doit décider rapidement, organiser l'équipe, choisir les moyens adaptés, agir en sécurité, rendre compte et participer au débriefing.

Prise en compte de la situation

Question 1. Prendre en compte le message d'arrivée, reconnaître les lieux et la victime, exposer la situation, fixer les objectifs de l'intervention et prévenir le poste de commandement.

À l'arrivée, reformuler le message : lieu précis, nature du feu ou de la fuite, personnes menacées et accès. Reconnaître les lieux depuis une zone sûre : repérer le foyer, les fumées, les risques particuliers et les voies de repli. Identifier la victime et son état sans s'exposer ni pénétrer dans une zone dangereuse. Exposer au poste de commandement les faits observés, les dangers et les besoins de secours. Fixer les priorités : protéger les personnes, alerter, secourir seulement si l'accès est sûr, puis limiter le sinistre. N'engager une extinction que si elle est sans danger.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Reconnaître sans s'exposer, protéger et faire secourir la victime, rendre compte au poste de commandement et n'éteindre que si l'intervention est sûre.

Organisation et intervention en sécurité

Question 2. Indiquer le dispositif, définir les missions et répartir les moyens, donner des consignes claires, préciser la place du chef et les moyens de liaison, puis choisir les moyens d'extinction et conduire l'action en respectant les mesures de sécurité.

1. Délimiter la zone d'action, éloigner les personnes menacées et conserver une voie de repli. Le chef reste en position sûre, donne des ordres clairs et garde la liaison avec le poste de commandement.
2. Répartir les tâches selon la situation : un équipier donne l'alerte et guide les secours; l'autre prépare le moyen adapté et surveille la sécurité. Le secours à la victime n'est tenté que si l'accès est sûr. Personne ne s'engage seul.
3. Porter les protections disponibles et arrêter l'action au moindre doute. Choisir l'extincteur adapté : eau pour matériaux solides, poudre ou mousse adaptée pour liquides inflammables, CO_2 ou poudre pour équipement électrique, si l'usage est sûr. Pour une fuite de gaz, ne pas éteindre la flamme avant coupure de l'alimentation. Face à un produit inconnu ou à un danger non maîtrisé, se retirer et attendre les pompiers.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chef en position sûre, missions réparties et liaison maintenue; moyen adapté au risque, repli immédiat si la sécurité n'est plus assurée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Compte rendu et débriefing

Question 3. Rendre compte de l’intervention au poste de commandement, au directeur et aux pompiers, puis participer au débriefing de l’équipe.

Rendre compte au poste de commandement, au directeur et aux pompiers : localisation et nature du sinistre, risques, victimes et état connu, actions réalisées, moyens utilisés, résultat et dangers résiduels. Signaler toute coupure d’énergie ou difficulté d’accès, puis transmettre les informations utiles aux secours sans gêner leur intervention. Au débriefing, reprendre la chronologie, la répartition des rôles, les consignes de sécurité et l’efficacité des moyens. Nommer les difficultés et les améliorations possibles, puis vérifier que l’équipe est en sécurité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer le poste de commandement, le directeur et les pompiers du bilan et des risques résiduels, puis analyser l’intervention en équipe.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2011)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique E1 B du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2011, sans repère imprimé, d'une durée de 30 minutes et de coefficient 2. Le candidat tire au sort une situation parmi treize feux simulés. L'évaluation porte sur la reconnaissance, la prise en compte de la victime, la décision, l'organisation de l'équipe, la sécurité, le choix des moyens d'extinction, les comptes rendus et le débriefing.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La prise en compte de l'alerte comprend la reconnaissance des lieux et de la victime.
- Les objectifs, les missions, les moyens et les consignes doivent être définis clairement.
- Le choix des moyens d'extinction et la procédure envisagée doivent permettre une action sûre.
- La grille évalue les comptes rendus au poste de commandement, au directeur et aux pompiers, ainsi que le débriefing.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter la situation et les objectifs, puis prévenir le poste de commandement.
- Préciser le dispositif, répartir les missions et les moyens, et indiquer les liaisons.
- Choisir les moyens d'extinction adaptés et respecter les mesures de sécurité.
- Rendre compte aux trois interlocuteurs prévus et terminer par le débriefing de l'équipe.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la répartition des rôles pendant l'intervention ?

Après avoir pris connaissance de la situation et fixé les objectifs, indiquez le dispositif, répartissez explicitement les missions et les moyens, précisez la place du chef et les moyens de liaison, puis donnez des consignes claires.

Q : Combien de situations peuvent être proposées et comment choisir les moyens d'extinction ?

Le candidat tire au sort une situation parmi treize scénarios. Le choix des moyens doit être pertinent au regard du feu simulé et permettre une manipulation sûre ; la grille n'impose pas un extincteur unique pour tous les cas.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment la note est-elle établie ?

L'épreuve pratique dure 30 minutes et son coefficient est 2. La grille répartit l'évaluation sur 40 points et prévoit une note sur 20 ; aucun détail de conversion supplémentaire n'est indiqué.

Q : Quels critères le jury évalue-t-il dans cette épreuve ?

La grille porte notamment sur la reconnaissance, la prise en compte de la victime, les objectifs, l'organisation, la clarté des ordres, l'assurance, la sécurité et le choix des moyens d'extinction. Elle évalue aussi les comptes rendus et le débriefing.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U12 - Intervention sur un feu/2011/BP ATPS - U12 - Intervention sur un feu - Session 2011 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.